

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 9-12 juin 2008

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

**Point 11 de l'ordre du
jour**

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2008/11-A/3
25 avril 2008
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉS PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2007 – RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE 10678.0

Soutien aux programmes d'éducation appuyés par une aide alimentaire

Nombre de bénéficiaires	284 000
Durée du projet	36 mois (15 octobre 2007 – 14 octobre 2010)
Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM	8 895 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	2 608 530
Coût total pour le PAM	3 361 151

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice régionale, OMC*: Mme N. Sabra tél.: 066513-2605

Attachée de liaison principale, OMC: Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)



RESUME

1. Le projet de développement République arabe syrienne 10678.0 a été approuvé en octobre 2007 pour une période de trois ans, du 15 octobre 2007 au 14 octobre 2010. Le PAM prévoit de venir en aide à 284 000 écoliers du primaire en fournissant des rations à emporter et des repas servis sur place. Des rations à emporter seront par ailleurs distribuées aux femmes assistant aux cours d'alphabétisation et de formation technique dans les zones rurales.
2. En République arabe syrienne, le taux d'abandon scolaire s'élève à 45 pour cent dans les campagnes, les enfants quittant l'école pour aller travailler ou suivre leur famille au moment de la migration saisonnière. Les filles sont parfois retirées de l'école pour être mariées à un âge précoce ou parce que leur famille n'accorde que peu de valeur à leur éducation.
3. Le Gouvernement syrien a demandé au PAM d'exécuter un projet axé sur les enfants d'âge scolaire et sur les femmes pauvres et analphabètes dans les zones marginalisées et exposées à l'insécurité alimentaire, et s'est engagé à soutenir le projet en fournissant 18 453 tonnes de produits alimentaires provenant de ses propres ressources.
4. Les caractéristiques du projet sont les suivantes: i) il consolide les initiatives menées avec succès auprès des femmes, notamment les activités d'alphabétisation et de développement des micro-entreprises; ii) il prévoit des activités Vivres au profit de l'éducation dont l'effet sera durable; et iii) il renforce la capacité technique du Gouvernement de gérer lui-même le projet une fois que le PAM lui en aura transféré la responsabilité. Le projet incorpore l'initiative du Fonds d'affectation spéciale suédois "Filets de protection sociale en faveur des femmes syriennes en milieu rural", qui sera entièrement financée par le Gouvernement après la deuxième année d'exécution.
5. Les effets directs attendus sont énumérés ci-après:
 - Appui du PAM à une meilleure efficacité de l'éducation de base:
 - ◇ réduction de l'absentéisme de longue durée dans les districts ciblés (Objectif stratégique 4);
 - ◇ réduction du taux d'abandon dans les districts ciblés (Objectif stratégique 4); et
 - ◇ amélioration du taux d'achèvement du cycle primaire chez les filles dans les districts ciblés (Objectif stratégique 4).
 - Appui du PAM aux activités d'alphabétisation fonctionnelle et de formation en faveur des femmes:
 - ◇ démarginalisation des femmes dans les districts ruraux ciblés au moyen de cours d'alphabétisation (Objectif stratégique 4); et
 - ◇ démarginalisation des femmes dans les districts ruraux ciblés en leur apprenant à faire bon usage des programmes de microfinance grâce à une formation technique (Objectif stratégique 2).
 - Appui du PAM au renforcement des capacités à l'appui des activités Vivres au profit de l'éducation:
 - ◇ modalités d'exécution du programme d'alimentation scolaire choisies sur la base d'essais pilotes (Objectif stratégique 5);



- ◇ mise en place d'une politique nationale d'éducation appuyée par une aide alimentaire et de mobilisation des ressources correspondantes (Objectif stratégique 5); et
 - ◇ acquisition par la contrepartie gouvernementale des compétences requises pour concevoir et gérer le programme d'alimentation scolaire de manière autonome (Objectif stratégique 5).
6. Le PAM transférera progressivement l'exécution des activités au Gouvernement à mesure que celui-ci exercera de nouvelles responsabilités pendant l'exécution du projet, afin qu'il puisse le prendre complètement en charge une fois qu'il sera terminé.